

Déclaration - Fraude kilométrique

La fraude kilométrique est un véritable fléau qui affecte les acheteurs de véhicules d'occasion et tous les intervenants du secteur automobile.

Cette fraude crée :

- Un risque économique puisque le consommateur paye le véhicule trop cher
- Des frais de maintenance plus élevés que prévu
- Une concurrence déloyale et une perturbation du marché du véhicule d'occasion
- Un effet négatif sur la sécurité routière
- Une image négative du secteur automobile

Pour le consommateur, il est très difficile de reconnaître un cas de fraude.

La directive 2014/45/EU du 3 avril 2014 relative au contrôle technique périodique précise que la fraude au compteur kilométrique doit être considérée comme une infraction passible de sanction, puisque la manipulation d'un compteur kilométrique peut conduire à une évaluation incorrecte de l'état des véhicules.

En conclusion, les fédérations qui représentent le secteur de l'automobile au Luxembourg et représentées au sein de la House of Automobile, déclarent être favorables à la mise en œuvre de mesures permettant de lutter contre la fraude kilométrique et donc d'assurer une meilleure protection du consommateur.

La solution envisagée devra être efficace et probante dans la lutte contre la fraude, mais aussi simple administrativement et respecter la loi sur la vie privée. Le système CarPass pourrait servir d'exemple à suivre.

Le 31 Octobre 2016

ADAL

Ed Goedert

FEGARLUX

Philippe Mersch

FLLV

Gerry Wagner

FEBIAC

Guido Savi

ADAL

Benji Kontz

FEGARLUX

Ernest Pirsch

FLLV

Dominique Roger

FEBIAC

Thierry Beffort